

COMMUNE DE SAMOËNS – 74340

DÉLIBÉRATION

Le **lundi 05 décembre 2022** à 19 H 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Jean-Charles MOGENET – Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 16 – Présents : 12 – Pouvoirs : 3 – Exprimés : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : mercredi 30 novembre 2022

Présents : Jean-Charles MOGENET, Maire, Monique LAPERROUSAZ, Yves BRUNOT, Sarah JIRO, Christian CHAUPLANNAZ, Adjoints, Olivier RICCO, Madame MAYEUX, Patricia BARBIER, Christelle JUBEAU, Pierre VAN SOEN, Mireille CHAUVAUD, Jean-Pierre REIGNIER, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : Pierre SEBELLIN, Conseiller Municipal (pouvoir à Madame JIRO, 4eme Adjointe), Marie-Cécile BOUE, Conseillère Municipale (pouvoir à Madame MAYEUX, Conseillère Municipale), Monsieur GALLET, Conseiller Municipal (pouvoir à Monsieur BRUNOT, 3eme Adjoint).

Absent : Jean-Jacques GRANDCOLLOT

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Monique LAPERROUSAZ a été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2022-12-13

BUDGET PRINCIPAL 2023 DE LA COMMUNE :

Tarifs de l'espace culturel et sportif « le Bois aux Dames »

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2241-1 ;

VU la délibération n°202-12-08 en date du 6 décembre 2021 relative aux tarifs pour l'année 2022 ;

VU l'avis de la Commission Vivre ensemble, Culture, Evènementiel et Associations en date du 28 novembre 2022 ;

VU l'avis de la Commission Administration, Finances et Personnel en date du 30 novembre 2022 ;

CONSIDERANT la nécessité d'actualiser les tarifs d'occupation de l'espace « Bois aux Dames » à compter du 1^{er} janvier 2023 ;

Après cet exposé et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE les tarifs suivants : à compter du 1^{er} janvier 2023

TARIFS SALLES BOIS AUX DAMES SALLES BOURGEOISE ET TUET Tarif pour une salle.					
	Ass. septimontaines et CCMG			Ass Exterieurs	Hors ass. (professionnels ou individus)
	Gratuité de l'ensemble de l'événement	Avec participation payante du public	Evénement caritatif ou humanitaire (bénéfices reversés en intégralité) Anciens combattants, Don du sang, Scolaires, Ecoles de musique de Samoëns.		
	week end = + 25%			week end = + 25%	
1/2 journée *	GRATUIT	150,00 €	GRATUIT	200,00 €	500,00 €
1 jour (de 9h00 à 2h00)	GRATUIT	300,00 €	GRATUIT	400,00 €	800,00 €
2 jour (de 9h00 à 2h00)	GRATUIT	500,00 €	GRATUIT	600,00 €	1 100,00 €
Bar, hall d'accueil et loges compris pour location Bourgeoise Vestiaire et hall côté gymnase pour location Tuet					
Hall accueil côté gymnase					80,00 €
Bar et hall d'accueil					80,00 €
Loges					80,00 €
Cuisine (forfait/jour soit 12h)	GRATUIT	100,00 €	GRATUIT	100,00 €	125,00 €
Participation SSIAP	Forfait 50€/jour		GRATUIT (Sf we et jrs feries Forfait 50€/jour)	34€/h	34€/h
Participation frais de regle	Coût de la prestation.				
Participation ménage	Coût de la prestation.				
Gradins	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	100,00 €	Forfait 160€

Materiel					
Mise à disposition chaises avec tables 0 à 50 : gratuit. Au-delà de 50 : Payant la centaine.	50,00 €	80,00 €	GRATUIT	80,00 €	105,00 €
Matériel Son et lumière (hors location)	GRATUIT	120,00 €	GRATUIT	120,00 €	200,00 €
Sono mobile - micros	50,00 €	50,00 €	GRATUIT	50,00 €	100,00 €
Vidéoprojecteur salle	Coût de la location				
Vidéoprojecteur mobile (par jour)	12,00 €				
Pénalités casse vaisselle.	Remboursement au prix coutant.				

TARIFS AUTRES SALLES BOIS AUX DAMES					
		Ass septimontaines et CCMG	Ass. Extérieures	Professionnels ou particuliers.	
Double pour les activités destinées aux adultes et encadrées par du personnel rémunéré					
Samedi +25%, double les dimanches et les jours fériés					
		Adulte	Moins de 18 ans	Tarifs	Tarifs
TUET - GYMNASE	Heure	9,00 €	GRATUIT	28,00 €	39,00 €
MUR ESCALADE	Heure	5,00 €	GRATUIT	17,00 €	24,00 €
Toutes salles confondues DOJO - Avoudruz DANSE - Dents Blanches Réunion - Pointe pelouse	Heure	7,00 €	GRATUIT	21,00 €	28,00 €
	Journée	Coût horaire		99,00 €	133,00 €
DANSE - Dents Blanches Réunion - Pointe pelouse	AG copropriété				275,00 €
	AG associatives	GRATUIT en semaine Tarifs horaire semaine le week end		21€/h	
Participation ménage (si besoin)	40€/h ou coût de la prestation.				

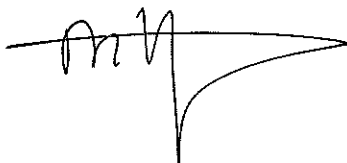
	Associations.	Hors associations - Entreprises, privés particuliers.
ARRHES	Sans	30% devis global
CAUTION	1.000 €	1.000 €
DESISTEMENT	Sans	Montant des arrhes

*Demi-journée : Le matin de 9h à 14h, l'après-midi de 13h à 18h, en soirée de 18h à 23h. Tarif jour appliqué au-delà de 8h d'utilisation.

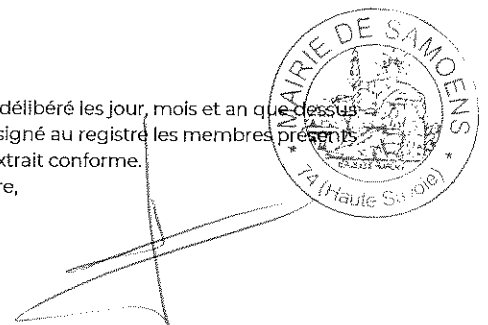
Pour les usagers réguliers, le tarif horaire s'entend « ménage compris », ils s'engagent à restituer les lieux en parfait état de propreté, dans le cas contraire le nettoyage sera facturé 40€/heure.

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer les pièces afférentes à la délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait conforme.
Le secrétaire de séance,



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait conforme.
Le Maire,



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

074-217402585-20221205-DELIB20221213-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/12/2022

Affichage : 15/11/2022

Pour l'autorité compétente par délégation